

# Renforcer la place des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) auprès des entreprises

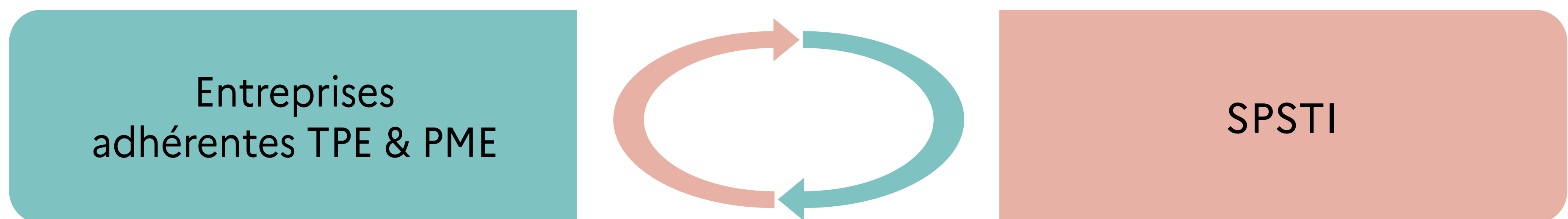
Aline DU CREST (DREETS)

**Contributeurs :** Membres du Comité Régional de Prévention et de Santé au Travail (CRPST)

## Objectifs et cibles

### Objectifs :

- Permettre aux entreprises (surtout les TPE et PME) de bénéficier de l'ensemble des actions des SPSTI sur leurs champs d'intervention (prévention de la désinsertion professionnelle, prévention primaire, suivi médical)
- Amélioration des relations entre les SPSTI et leurs adhérents



**Cibles :** Les entreprises d'Auvergne - Rhône-Alpes (TPE, PME) et les SPSTI

## Réalisations

Examen des différents sites internet des SPSTI de la région

Envoi d'un courrier aux SPSTI pour leur adresser des préconisations sur ce qu'un employeur devrait trouver sur leur site internet

Échanges avec les SPSTI pour les entendre sur leurs relations avec les adhérents

## Prochaines étapes

- Echange avec Présanse pour obtenir leur point de vue sur les modalités de prise en charge des adhérents par les SPSTI (début 2024)

- Elaboration d'un guide de bonnes pratiques concernant les relations entre les SPSTI et leurs adhérents